



BROCHURE D'INFORMATION

# **CLASSE PRÉPARANT À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

FORMATION MUSICALE

Contact : Véronique Boyer  
vboyer@mairie-lille.fr / 03 28 38 77 45



# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
<b>PRÉSENTATION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT</b>	<b>2</b>
LE MODULE PRINCIPAL	2
LE MODULE ASSOCIÉ DE PRATIQUE MUSICALE	3
LE MODULE COMPLÉMENTAIRE D'ÉCRITURE	3
MODULE DE CRÉATIVITÉ - IMPROVISATION	4
UNITÉ D'ENSEIGNEMENT AU CHOIX	4
<b>TABLEAU DES VOLUMES HORAIRES PAR UNITÉ D'ENSEIGNEMENT</b>	<b>5</b>

## INTRODUCTION

Le programme de la CPES Formation musicale comporte quatre modules de formation : le module principal dans la discipline dominante, un module associé de pratique collective et un module complémentaire de formation et de culture musicale. Il comporte également un module de créativité ainsi qu'une unité d'enseignement au choix.

Les élèves/étudiants construisent leur parcours pluriannuel en lien avec le professeur référent et le responsable pédagogique CPES.

# PRÉSENTATION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

## LE MODULE PRINCIPAL

### **UE1. Formation musicale en tant que discipline principale**

L'unité d'enseignement de formation musicale permet d'acquérir en 3 ans :

- une très bonne aisance en déchiffrage vocal et instrumental, une excellente capacité d'écoute analytique, de mémorisation, relevé et transposition de textes musicaux ;
- les connaissances de base de l'analyse harmonique et formelle, la connaissance des voix et des instruments ainsi qu'une initiation aux techniques d'arrangement et d'instrumentation

→ 210 heures : 2 heures par semaine pendant 3 ans

### **UE2. Pratique vocale ou instrumentale individuelle et collective**

Tout élève en CPES formation musicale doit poursuivre son cursus d'instrument ou de chant en pratique individuelle et collective. Cours individuel d'instrument ou de chant, pratique de l'orchestre ou de l'ensemble vocal, musique de chambre.

→ 180 heures : horaire variable en fonction du niveau acquis

### **UE3. Enseignement complémentaire**

Chaque élève est tenu de suivre durant le cycle, un enseignement complémentaire d'une durée totale de 20 heures. Cet enseignement se présente sous forme de conférences, temps d'information et de rencontres avec des professionnels des métiers de la musique. Les contenus abordent l'organologie, la facture instrumentale, la diversité des formations en lien avec la musique.

### **UE4. Commentaire d'écoute**

Cette unité d'enseignement permet d'acquérir les premières bases d'histoire de la musique et d'esthétique à partir de l'écoute d'œuvres et en pratiquant le commentaire écrit et oral.

→ 50 heures : 1 heure 30 par semaine pendant 1 an

## LE MODULE ASSOCIÉ DE PRATIQUE MUSICALE

### **UE1. Chant choral et technique vocale en petit groupe**

À l'exception des élèves déjà inscrits en classe de chant et pratiquant régulièrement le chant choral, les autres élèves inscrits en CPES Formation musicale devront s'initier en petit groupe à la technique vocale et pratiquer régulièrement le chant au sein d'un groupe choral.

→ 105 heures : 1 heure hebdomadaire pendant 3 ans

### **UE2. Pratique complémentaire du clavier**

Les élèves inscrits en CPES Formation musicale doivent pratiquer le clavier et l'harmonisation au clavier. Suivant le niveau déjà acquis dans ce domaine, certains pourront s'initier à l'accompagnement.

→ 50 heures : 30 minutes hebdomadaire pendant 3 ans

### **UE3. Initiation à la direction d'ensemble**

Le programme de la CPES Formation musicale prévoit d'initier chaque élève aux bases pratiques de la direction d'ensemble vocal ou instrumental.

→ 20 heures : 10 séances de 2 heures

## LE MODULE COMPLÉMENTAIRE D'ÉCRITURE

### **UE1. Bases de l'écriture**

Cette unité d'enseignement permet d'acquérir les fondamentaux de l'écriture tonale.

→ 35 heures : 1 heure hebdomadaire pendant 1 an

### **UE2. Initiation à l'informatique musicale et notions d'orchestration sur ordinateur**

Les nouvelles technologies de l'informatique appliquées à l'écriture musicale sont en plein développement. Les élèves pourront découvrir ces nouveaux outils notamment en vue de s'initier aux logiciels d'édition et d'instrumentation.

→ 24 heures - 1 stage de 24 heures (sur 4 jours)

## MODULE DE CRÉATIVITÉ - IMPROVISATION

La créativité fait partie intégrante de l'apprentissage instrumental proposé dans le cadre des CPES du réseau Lille Métropole. Ce thème est abordé sous forme de stages, sessions ou ateliers où l'élève/étudiant aura l'occasion d'expérimenter différentes formes d'expression, d'esthétiques et de médiums : soundpainting, looper, improvisation libre non-idiomatique, live-electronic, composition instantanée. C'est aussi l'opportunité de faire se rencontrer les trois spécialités (musique, danse, théâtre) lors d'une démarche orientée vers la transdisciplinarité.

→ 48 heures : 2 stages de 24 heures (4 jours) - stages ou sessions

## UNITÉ D'ENSEIGNEMENT AU CHOIX

Pour compléter son cursus, l'élève/étudiant doit choisir une unité d'enseignement d'environ 50 heures selon son profil personnel. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive et le professeur référent, le responsable pédagogique C.P.E.S ainsi que le comité de suivi pédagogique inter-établissement aideront l'élève/étudiant dans son orientation :

- Pratique vocale ou instrumentale dans une esthétique spécifique
- Technique de grille harmonique
- Initiation à la basse continue
- Ecriture
- Approfondissement de l'histoire, de l'analyse ou de l'esthétique
- Deuxième instrument ou chant
- Danse
- Théâtre

## TABLEAU DES VOLUMES HORAIRES PAR UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

NOMBRE D'HEURES		RÉPARTITION
<b>460</b>	<b>Module principal</b>	
210	Formation musicale	2h hebdomadaires pendant 3 ans
180	Pratique vocale ou instrumentale individuelle et collective	60h par an pendant 3 ans
20	Enseignement complémentaire	conférences de 2h ou 3h
50	Commentaire d'écoute 1 <sup>er</sup> niveau (histoire et esthétique)	1h30 hebdomadaire pendant 1 an
<b>175</b>	<b>Module associé de pratique musicale</b>	
105	Chant choral et technique vocale en petit groupe	1h hebdomadaire pendant 3 ans
50	Pratique complémentaire du clavier	30min hebdomadaires pendant 3 ans
20	Initiation à la direction d'ensemble	10 séances de 2h
<b>59</b>	<b>Module complémentaire d'écriture</b>	
35	Bases de l'écriture	1h hebdo pendant 1 an
24	Initiation à l'informatique musicale et notions d'orchestration sur ordinateur	1 stage de 24h
<b>48</b>	<b>Module de créativité - improvisation</b>	
	Création, improvisation, transdisciplinarité	2 stages de 4 jours
<b>50</b>	<b>Enseignement complémentaire</b>	
	Connaissance des métiers et information sur la facture instrumentale	séance de 2h ou 3h
<b>TOTAL : 792</b>		